



ÉTABLISSEMENT

Ville d'Angers (49)
Boulevard de la Résistance et
de la Déportation
49100 Angers

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers (49)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21490007800012

Code postal / Ville : 49020 Angers cedex 02

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://alm.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : VA25BATSSSPMS

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des bâtiments et du patrimoine communautaire - Mail : marches.batiments@ville.angers.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Lettre de candidature ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques (ou DC1) ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (ou DC1) ; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou DC2 ou DUME,...

Capacités techniques et professionnelles : Liste des travaux les plus importants exécutés au cours des deux dernières années (montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 30 avril 2025 - 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 60 %

2-Valeur technique 40 %

Les sous-critères pour le critère de valeur technique sont détaillés dans le règlement de consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en conformité du Système de Sonorisation de Sécurité (SSS) et du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) au théâtre Le Quai

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux à prix global et forfaitaire. Les candidats doivent présenter une offre conforme au cahier des charges (solution de base). Les prix sont fermes actualisables.

Ils doivent également faire une proposition relative à chaque prestation supplémentaire éventuelle suivante dont le détail est précisé au CCTP :

- Prestation supplémentaire Éventuelle (PSE) n°1 : Remplacement DME 64 canaux (T400)
- Prestation supplémentaire Éventuelle (PSE) n°2 : Remplacement DME 128 canaux (T900)

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Le délai d'exécution du marché de 9 semaines comprend :

- la période de préparation de 4 semaines qui démarre à compter de la date indiquée dans la lettre de notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation
- le délai d'exécution des travaux de 5 semaines qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux, hors délai de garantie de parfait achèvement.

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le CCAP spécifique insertion. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Lieu principal d'exécution : Angers

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Autres informations complémentaires :

Afin de participer aux visites, les entreprises sont invitées à s'inscrire auprès des personnes indiquées au règlement de consultation (article 2.5) en fonction des deux dates indiquées.

Date d'envoi du présent avis

08 avril 2025